

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Circulaires FINMA sur les risques de marché et de crédit, la publication relative aux fonds propres et la répartition des risques Projets de révision
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur les modifications proposées dans les Circ.-FINMA 08/19, 08/20, 08/22 et 08/23.
Délai de réponse :	20 août 2010
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) Monsieur Uwe Steinhauser Einsteinstrasse 2 3003 Berne ou uwe.steinhauser@finma.ch
Forme des prises de position :	Adresser les prises de position sous forme électronique par courriel ou sous forme imprimée par la poste.
Publication des prises de position :	Sauf avis contraire, la FINMA part de l'idée que les personnes et entreprises participant à l'audition acceptent que leur prise de position soit publiée.
Questions :	Uwe Steinhauser Tél. +41 (0)31 327 92 21 uwe.steinhauser@finma.ch Barbara Graf (questions à propos des risques de marché) Tél. +41 (0)31 327 92 07 barbara.graf@finma.ch Andreas Achermann (questions à propos de la répartition des risques) Tél. +41 (0)31 327 92 01 andreas.achermann@finma.ch
Personne de contact pour les médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0)31 327 91 71 tobias.lux@finma.ch